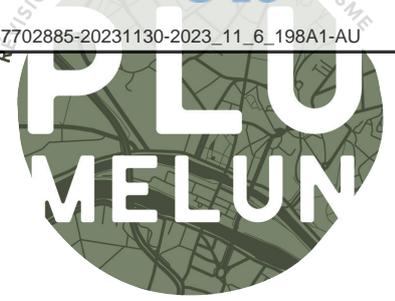


# 5.3.4 ZONE A RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB

Envoyé en préfecture le 05/12/2023  
Reçu en préfecture le 05/12/2023  
Publié le  
ID : 077-217702885-20231130-2023\_11\_6\_198A1-AU



## PLAN LOCAL D'URBANISME VILLE DE MELUN

ARRÊTÉ : Le 30 novembre 2023  
APPROUVÉ :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 30.11.2023  
Arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme  
Fait à Melun, le

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le



ID : 077-217702885-20231130-2023\_11\_6\_198A1-AU

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le



ID : 077-217702885-20231130-2023\_11\_6\_198A1-AU

**L'ensemble du département de la Seine et Marne est classé en zone à risques d'exposition au plomb pour toutes constructions antérieures à 1948 (arrêté N° 00 DDASS 06 SE du 2 juin 2000)**